

SYNDICAT D'ETUDES
ET D'ELIMINATION
DES DECHETS
DU ROANNAIS
(S.E.E.D.R.)

Séance publique du 25 mars 2025

LE PRESIDENT CERTIFIE :

N° 3

1 - Que la convocation a été adressée le 13 mars 2025 à tous les membres en exercice du Comité Syndical ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Comité a été affichée par extrait, dans les locaux du syndicat et qu'il n'a pas été présenté d'observations.

Objet :

2 - Que le nombre des membres en exercice, au jour de la séance était de 16, sur lesquels il y avait 11 membres présents, à savoir :

FINANCES

M. Boire, Président ; M. Grosdenis, Vice-Président
MM. Brun, Capitan, Daval, Dozance, Durantin, Peyron,
Mmes Pras, Roux, Vaginay

Compte administratif

Absent avec excuse : MM. Fréchet et Nicolin

Exercice 2024

Absents sans excuses : /

Secrétaire élu pour la durée de la session : Mme Pras

Code nomenclature : 7.1

A l'ouverture de la séance, M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée le pouvoir écrit donné à un collègue par les membres du Comité empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom.

| NOM DES MANDANTS | NOM DES MANDATAIRES |
|------------------|---------------------|
| M. Mayère | M. Daval |
| M. Reulier | M. Brun |
| M. Troncy | M. Boire |

Le Comité Syndical a donné acte de ce dépôt.

Monsieur Grosdenis présente le rapport suivant :

A la clôture de l'exercice budgétaire 2024, les mouvements et résultats suivants sont constatés en sections de fonctionnement et d'investissement pour le budget du syndicat :

| | Section de fonctionnement | Section d'investissement |
|---|----------------------------------|---------------------------------|
| Recettes | 7 152 128,59 € | 12 837,33 € |
| Dépenses | 7 208 772,10 € | 0,00 € |
| Résultat de l'année | -56 643,51 € | 12 837,33 € |
| Solde reporté N-1 | 277 838,54 € | 21 569,09 € |
| Résultat à la clôture de l'exercice 2024 | 221 195,03 € | 34 406,42 € |

Il sera demandé au Comité Syndical de bien vouloir :

- 1) prendre acte des résultats de l'exercice 2024

ADOPTE à l'UNANIMITE
(M. Boire se retire au moment du vote)

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme

ROANNE, le 25 mars 2025

Le Vice-Président,

Henri GROSDENIS



Le secrétaire de séance,

